François Moissenet

Prêtre de l'oratoire

Entré : 1771

Né à Nuits S^t Georges (Côte d'or) , le 1756

Mort à , le vers 1840 ? (39?)

(après 1821)

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'oratoire

Voir :

Notice sur le Père Moissenet, dernier supérieur du collège du Mans. Le Mans, 1842, in 8

François Moissenet

prêtre de l'Oratoire

Né à Nuits St Georges (Côte d'or) en 1756

Mort à Paris entre 1840 - 1843

Marquerat

BN

sur la succession éventuelle du P. Moissener à la tête du collège du Mans en 1816

Cf dossier ERPELL,

lettre de l'abbé Mazure à ...

où il transcrit une partie d'une lettre de Moissener présentant Erpell.

Le Père François Moissenet

Listes des assemblées	1785 Angers id. 1788 Le Mans Supérieur
Mon catalogue	le confrère François Moissenet du diocèse d'Autun, entré Paris 1771, tonsuré
Liste du 1 avril 1790	Il est supérieur du collège du Mans, 33 ans ½, entré en Nov. 1771, prêtre Noel 1780

M. M. 616 page 2, N° 13.
Le confrère François Moissenet, âgé de 15 ans, laïc, de Nuits diocèse d'Autun, fils de M. François Moissenet, maître tonnelier à Nuits et de Marie Picard, lequel ayant fait ses études d'humanités en particulier et sa ~~philosophie~~ rhétorique au collège de Beaune, est entré à l'Institution de Paris le 4 Nov. 1771 et a été admis le 15 du même mois. Il payera sa pension, et il s'entretiendra.

MM 617 P 137 N 4705 :
Le confrère François Moissenet, laïc
né à Nuits, dioc. Autun, 15 ans
fils de François Moissenet, marchand tonnelier et Marie Picard

humanités en particulier, rhét. à Beaune
entré à Paris le 4, reçu 15 Nov. 1771
pension 400 ₶ et entretien

Moissenet : est souffrant, au Mans, en 1821. cf lettre de DECAS à Tabaraud du 4 Sept. 1821, Doss. Tabaraud, carton V p. 87 bis du recueil factice de lettres à Tab.

1771-72	Institution de Paris
1772.73	
1773-74	
1774-75	
1775.76	
1776.77	
1777-78	
1778-79	
1779.80	
1780.81	Arras 3
1781-82	" 2
1782-83	Béthune rhétorique
	prêtre à la Noel 1783
1783-84	
1784-85	
1785-86	Angers
1786.87	
1787.88	
1788-89	Le Mans supérieur
1789.90	" "
1790-91	" "

Il refuse le serment, fut déporté à Jersey
après la révolution, il revint se mettre à la tête du collège du Mans.

F∴ M∴ voir Arras

Notice sur le Père Moïsenet,

oratorien, premier proviseur

du collège réorganisé du Mans,

après la Révolution.

---

l'abbé Vivier   7 rue de l'Isle

Beaune